

**COMPTE-RENDU  
SEANCE DU VENDREDI 03 JUILLET 2020  
A 20H30**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 17 juin 2020, s'est réuni Salle Le Réservoir à LUNÉVILLE, sous la présidence de Catherine PAILLARD, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Frédéric BREGARD, Edith BAGARD, Gérald BARDOT, Catherine LAURAIN, François FRASNIER, Virginie GENOT, Jonathan HAUVILLER, Colette MANSUY, Jacques LAMBLIN, Adjoint. Marie VIROUX, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, Benoît TALLOT, Pierre-Jean COURBEY, Claude BAILLY, Catherine DUCHENE, Stéphane DECUGIS, Valérie DIDIER, Caroline THOMAS, Ludovic CHAUMET, Alexandra HUGO-CAMBOU, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Nolan BARTHEL, Pascal L'HUILLIER, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY, Christelle VIVOT, Conseillers Municipaux.

**ÉTAIENT EXCUSES** : Michel BOESCH (pouvoir Christian FLAVENOT), Laurie JOCHAUD DU PLESSIX (pouvoir Catherine PAILLARD), Anne-Marie DI MARINO (pouvoir Thibault VALOIS).

Nolan BARTHEL est élu secrétaire de séance.

Extrait de la présente délibération a été affiché le 06 juillet 2020.

**DELIBERATION N° 2020-160 - ELECTION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE  
RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- désigne Monsieur Nolan BARTHEL pour remplir cette fonction.

**ARRIVEE DE BENOIT TALLOT**

**DELIBERATION N° 2020-161 – MARCHES PUBLICS – CONCESSION DE SERVICE PUBLIC  
EXPLOITATION DU SERVICE DE L'EAU POTABLE  
RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

**Le Conseil Municipal, à la majorité (Contre : Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY),**

- approuve le choix de l'entreprise SAUR en tant que concessionnaire du service public de production et de distribution de l'eau potable ainsi que les termes du contrat de concession de service public et ses annexes,

- autorise le Maire à signer le contrat de concession de service public ainsi que tout document y afférent,

- charge le Maire de l'exécution de la présente délibération.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22h15.

La Présidente,  
Catherine PAILLARD

